

Monsieur le Sous-Préfet

Mon général

Mesdames et Messieurs les officiers, les représentants des autorités civiles et militaires

Mesdames et Messieurs

La Municipalité de Prades a tenu à honorer l'un de ses enfants, le Colonel André SALVAT, né dans la capitale du Conflent le 16 mai 1920 et disparu le 9 février dernier à l'âge de 96 ans.

Le Colonel SALVAT avait déjà reçu de mes mains, le 9 novembre 2012, la médaille de la Ville.

Aujourd'hui, 18 juin, nous allons dévoiler en son honneur une plaque, installée à côté de l'appel du Général de Gaulle, appel qu'André SALVAT n'entendit pas mais qu'en quelque sorte il devança.

Il fut en effet l'un des tous premiers à s'engager au service de la libération de notre pays, dans les premiers jours de la défaite et de l'engagement d'une politique de collaboration avec l'ennemi nazi. Il fut l'un des premiers membres de la 1^{ère} division Française libre, dont le Général de Gaulle a dit : « *C'est un des plus beaux morceaux de notre grande histoire, c'est un rocher que les vagues du temps ne pourront jamais détruire, c'est, pour toujours, un défi lancé à ceux qui doutent de la France* ».

André SALVAT, dont la vie, la carrière et l'engagement ont été brillamment retracés par le Colonel GERVAIS, fut parmi les premiers à se voir décerner l'une des plus belles distinctions qui soit à mes yeux, celle de Compagnon de la Libération. C'était en février 1941. Bientôt d'autres batailles illustres allaient permettre au combattant SALVAT de s'illustrer : BIR HAKHIEM, GARIGLIANO, GIROFANO, le débarquement de PROVENCE, la poche de COLMAR, et, après 1945, l'Indochine et l'Algérie.

C'est à des hommes comme André SALVAT que nous devons notre liberté, notre dignité, notre Honneur d'être Français. Permettez-moi d'associer à sa mémoire et à son héritage, ceux de Raymond COYDE qui nous a également quittés il y a quelques semaines. Aujourd'hui la République est appelée aux urnes et tout citoyen, s'il prend le soin d'écouter le message laissé par ces deux hommes et par tous leurs compagnons d'armes, ne peut que se rendre aux urnes pour jouir du grand privilège qui consiste à pouvoir, grâce à eux, exprimer librement son opinion.

Je veux saluer Mme SALVAT et sa famille, présentes ce matin. Je sais, Madame, le rôle qui fut le vôtre à ses côtés et je vous assure, au nom du Conseil Municipal et de la population pradéenne, de nos très respectueux hommages en même temps que de notre profonde affection.

Car il faut le répéter inlassablement : la liberté, la démocratie, la dignité sont des valeurs précaires au service desquelles nous devons sans cesse être prêts à nous mobiliser ; les graves dangers qui continuent de nous menacer nous rappellent que le courage, la lucidité et la droiture d'André SALVAT sont des vertus éternelles.

En ce sens, la plaque qui porte désormais son nom sur la place du 18 juin de Prades n'est pas seulement un modeste signe de la reconnaissance infinie que nous lui devons ; elle se veut aussi une vigie pour les temps d'aujourd'hui et de demain, nous appelant à défendre la patrie et les valeurs de notre civilisation face à la barbarie toujours menaçante.

Vive la République

Vive la France